

L'accentuation des noms de domaine

Jusqu'à présent, dans un souci d'uniformisation des communications sur le web, le choix de la langue anglaise, langue dépourvue d'accent, y avait été adopté. Le 26 février 2001, internet s'est ouvert aux langues accentuées puisque l'ICANN a donné son accord à l'enregistrement de noms de domaine avec des guillemets, cédilles, accents, tildes et autres signes. L'accentuation des adresses URL, qui devrait se réaliser à la fin de l'année, est une nouvelle mesure de l'ICANN pour lutter contre la saturation des noms de domaine.